

Qatar

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Qatar compte 78 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Vingt-neuf de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Le Qatar a signé l'IM en 2018 et a déposé son instrument de ratification le 23 décembre 2019. L'IM est entré en vigueur pour le Qatar le 1^{er} avril 2020. Le 25 novembre 2021, le Qatar a formulé une notification additionnelle pour élargir la liste des conventions qui sont couvertes par l'IM. Le Qatar n'a pas notifié ses conventions avec l'Autriche, l'Argentine, Guernesey, la Norvège, la Suisse et l'Ukraine. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Le Qatar a signé un instrument bilatéral de mise en conformité avec les Bermudes.

Le Qatar a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Autriche, Guernesey, le Kazakhstan, la Suisse et l'Ukraine.

Le Qatar met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹⁴³.

B. Conclusion

Le Qatar a donné effet à son plan pour mettre en œuvre le standard minimum pour sa convention avec la Tunisie en formulant une notification le 25 novembre 2021 pour que la liste des conventions couvertes par l'IM inclut cette convention.

Le Qatar a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions conclues avec l'Argentine et la Norvège. Le Qatar a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'il prévoit de contacter ces juridictions afin de leur soumettre un projet de protocole pour la mise en œuvre du standard minimum.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Qatar

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Albanie	Oui, IM		COP
3	Algérie*	Non	Non	COP
4	Arménie	Non	Oui, IM	COP
5	Autriche	Non	Non	COP
6	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
7	Barbade	Oui, IM		COP
8	Bélarus	Non	Non	COP
9	Bermudes	Oui, autres		COP

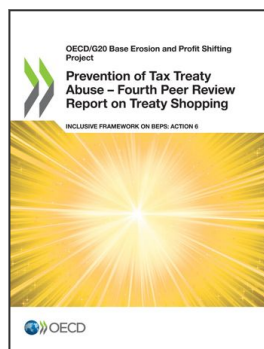
¹⁴³ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, le Qatar choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

10	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
11	Brunei Darussalam	Non	Non	COP
12	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
13	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
14	Chypre*	Oui, IM		COP
15	Corée	Oui, IM		COP
16	Croatie	Non	Oui, IM	COP
17	Cuba*	Non	Non	COP
18	Équateur*	Non	Non	COP
19	Espagne	Non	Oui, IM	COP
20	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
21	Fidji*	Non	Oui, IM	COP
22	France	Oui, IM		COP
23	Géorgie	Non	Non	COP
24	Grèce	Non	Oui, IM	COP
25	Guernesey	Non	Non	COP
26	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
27	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
28	Île de Man	Oui, IM		COP
29	Inde	Oui, IM		COP
30	Indonésie	Oui, IM		COP
31	Iran*	Non	Non	COP
32	Irlande	Oui, IM		COP
33	Italie	Non	Oui, IM	COP
34	Japon	Oui, IM		COP
35	Jersey	Oui, IM		COP
36	Jordanie	Oui, IM		COP
37	Kazakhstan	Non	Non	COP
38	Kenya	Non	Oui, IM	COP
39	Kirghizistan*	Non	Non	COP
40	Lettonie	Oui, IM		COP
41	Liban*	Non	Non	COP
42	Luxembourg	Oui, IM		COP
43	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
44	Malaisie	Oui, IM		COP
45	Malte	Oui, IM		COP
46	Maroc	Non	Oui, IM	COP
47	Maurice	Oui, IM		COP
48	Mexique	Non	Oui, IM	COP
49	Monaco	Oui, IM		COP
50	Népal*	Non	Non	COP
51	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
52	Pakistan	Oui, IM		COP
53	Panama	Non	Oui, IM	COP
54	Pays-Bas	Oui, IM		COP
55	Philippines*	Non	Non	COP
56	Pologne	Oui, IM		COP
57	Portugal	Oui, IM		COP
58	République arabe syrienne*	Non	Non	COP
59	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
60	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
61	Saint-Marin	Oui, IM		COP
62	Sénégal	Non	Oui, IM	COP

63	Serbie	Oui, IM		COP
64	Seychelles	Non	Oui, IM	COP
65	Singapour	Oui, IM		COP
66	Slovénie	Oui, IM		COP
67	Soudan*	Non	Non	COP
68	Sri Lanka	Non	Non	COP
69	Suisse	Non	Non	COP
70	Tchad*	Non	Non	COP
71	Turquie	Non	Oui, IM	COP
72	Ukraine	Non	Non	COP
73	Venezuela*	Non	Non	COP
74	Viet Nam	Non	Non	COP
75	Yémen*	Non	Non	COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Argentine	Oui
2	Norvège	Oui
3	Tunisie	Oui



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Qatar », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/40603be6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.